

autels, etc. Nous en enverrons une liste à Rome, et le St Père daignera sans doute nous indiquer l'usage qu'Il désirera en faire, en faveur d'églises et de chapelles pauvres.

3o Réunissons tous nos efforts pour que le Diocèse ne demeure en arrière d'aucun autre de même population et de même importance.

4o Excitons à cette occasion la dévotion de nos fidèles envers le Saint Rosaire, que Léon XIII a tant à cœur de voir fleurir partout. Faisons ainsi violence au Ciel, par l'intercession de la glorieuse MÈRE DE DIEU, pour obtenir la délivrance du St Père, et le plein rétablissement de cette liberté qui lui est nécessaire pour l'exercice de son ministère apostolique. Nous y sommes tous grandement intéressés.

5o Recommandons enfin la Sainte Eglise à la puissante protection de ST JOSEPH, son Patron, et invoquons-le particulièrement à cette fin pendant le mois de mars, qui lui est consacré.

Croyez bien, Mes Chers Collaborateurs, à mon affectiôn sincère.

† JEAN, EV DE ST G. DE RIMOUSKI